



Titre professionnel Cariste d'entrepôt

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne de plus de 18 ans souhaitant devenir cariste d'entrepôt ou équivalent

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)

Posséder les aptitudes médicales requises et validées par la médecine du travail

Comprendre le français

DUREE : 210 Heures (30 jours)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
Organisation par ateliers pédagogiques et mise en situation

Entrepôt pédagogique : aire d'évolution, matériels de préparation et d'emballage et plateau technique conforme aux référentiels.

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

VALIDATION DES ACQUIS

Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression pédagogique. L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen (Evaluation par un jury de professionnels). A l'issue de la formation, le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

Titre Professionnel de Cariste d'entrepôt si résultat positif. Code titre RNCP : 34857.

Possibilité de passage de CACES® R 489 selon la demande du client.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de fin de formation remise au participant.

LIEU DE LA FORMATION

Au sein d'une agence CITY PRO où les plateaux techniques sont validés par un certificateur.

ACCESSIBILITE

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Consulter au préalable notre référent handicap.

DÉLAI D'ACCÈS : 7 jours minimum

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Claire Goubet

TARIF : Se reporter au devis ou à la convention de formation.

CONTEXTE

Professionaliser les métiers de la logistique

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) de cariste d'entrepôt.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir le titre professionnel de Cariste d'entrepôt

Le cariste d'entrepôt réceptionne, stocke, déstocke et expédie des unités de manutention afin de préserver et ranger les marchandises ou les mettre à disposition des autres employés de l'entrepôt, des transporteurs ou des clients. Il conduit en sécurité des chariots de manutention industrielle à conducteur porté des catégories 3 et 5 et utilise des terminaux informatiques, fixes, embarqués ou portables reliés au système de gestion de l'entrepôt.

MODULE 1 : RÉCEPTIONNER, EXPÉDIER, STOCKER ET DÉSTOCKER DES MARCHANDISES EN CONDUISANT EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS DES CATÉGORIES 3 ET 5

- Les vérifications et la maintenance de premier niveau sur des chariots de manutention industrielle de catégories 3 et 5
- L'adéquation du chariot à l'opération de manutention à réaliser
- Les opérations de manutention seul et en relais avec un chariot de catégorie 3 et de catégorie 5
- Les règles de qualité et de sécurité
- La recherche d'informations, la saisie et la validation de données dans le système informatique
- Le repérage et le signalement des anomalies sur les produits, les supports de charges, les espaces de stockage et lors des opérations de chargement et de déchargement

ACCÈS À LA FORMATION : Dossier de demande de formation et test de positionnement

LA CERTIFICATION

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) de cariste d'entrepôt.

L'obtention du titre professionnel de cariste d'entrepôt dispense du CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) de catégorie 3 et 5 pendant 5 ans.

LES DÉBOUCHÉS :

Chef d'équipe de caristes ou chef de quai, conduite d'engins de haute technicité.